

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Absente : Sandrine BLANCHIN.

Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Laurent GEVAUX

Mireille TISSOT-ROSSET a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2023 ;
- 2) Approbation des comptes de gestion 2022 ;
- 3) Approbation des comptes administratifs 2022 ;
- 4) Affectation des résultats 2022 ;
- 5) Vote des budgets primitifs 2023 ;
- 6) Vote du taux des taxes locales ;
- 7) Informations et questions diverses.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2023

Le Maire soumet aux membres du Conseil municipal, le procès-verbal de la dernière séance, en date du 24 février 2023 pour approbation.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 février 2023

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 9
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

2) Approbation des comptes de gestion 2022

DEL_03132023.

Objet : **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes de Gestion 2021, préparés par Monsieur le Trésorier du SGC de Rumilly, et confirme à l'Assemblée que ceux-ci sont en tous points conformes aux registres de comptabilité communaux.

Le Conseil Municipal,
Après avoir vérifié la concordance des écritures et
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion 2022 de Monsieur GROSPIRON, Trésorier du SGC de Rumilly.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

3) Approbation des comptes administratifs 2022 ;

DEL_03142023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ALPAGES 2022.

Sous la présidence de Madame Mireille TISSOT-ROSSET, Maire-Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe Alpages 2022 qui s'établit ainsi :

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 10
Résultats des votes
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	3 232,60 €	75 Autres produits de gestion courante	36 519,71 €
66 Charges financières	1 545,62 €		
TOTAL	4 778,22 €	TOTAL	36 519,71 €

Résultat de fonctionnement : + 31 741,49 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunt	12 047,98 €	10 Dotation	40000,44 €
001 Déficit antérieur reporté	9 087,08 €		
TOTAL	21 135,06 €	TOTAL	40 000,44 €

Résultat d'investissement : + 18 865,38 €
Résultat réel d'investissement : + 18 865,38 €

Hors de la présence de Monsieur Franck PACCARD, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Alpages 2022.

3) Approbation des comptes administratifs 2022 ;

DEL_03152023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022.

Sous la présidence de Madame Mireille TISSOT-ROSSET, Maire-Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe Eau et Assainissement 2022 qui s'établit ainsi :

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 10
Résultats des votes
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	21 789,82 €	70 Produits de gestion courante	58 321,83 €
014 Reversement agence de l'eau	4 297,00 €	042 Opération d'ordre entre section	1 962,05 €
68 Dotations aux amortissements	26 073,77 €	002 Excédent de fonctionnement	27 305,71 €
		74 Subvention d'exploitation	600,00 €
		75 autres produits de gestion courante FCTVA	260,00 €
TOTAL	52 160,59 €	TOTAL	88 449,59 €

Résultat de fonctionnement : + 36 289,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
040 Opération d'ordre entre section	1 944,00 €	28 Amortissements des immobilisations	26 073,77 €
23 Immobilisations en cours	31 221,60 €	001 Excédent d'investissement	43 683,85 €
45 Opération pour compte de tiers	6 690,00 €	10 Dotations	8 311,00 €
		13 Subventions	9 402,30 €
		45 Opération pour compte de tiers	7 164,00 €
TOTAL	39 855,60 €	TOTAL	94 634,92 €

Résultat d'investissement : + 54 779,32 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- En dépenses d'investissement 11 343,60 €
 - En recettes d'investissement 12 996,00 €
- Résultat réel d'investissement : + 56 431,72 €**

Hors de la présence de Monsieur Franck PACCARD, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Eau et Assainissement 2022.

3) Approbation des comptes administratifs 2022 ;

DEL_03162023.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022.

Sous la présidence de Madame Mireille TISSOT-ROSSET, Maire-Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Principal 2022 qui s'établit ainsi :

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	137 941,06 €	70 Produits de gestion courante	60 188,68 €
012 Charges de personnel	129 256,21 €	74 Dotation et participations	88 732,33 €
65 Gestion courante	76 475,66 €	77 Produits exceptionnels	180,00 €
66 Charges financières	2 954,07 €	73 Impôts et taxes	312 827,56 €
68 Dotations aux amortissements	9 494,28 €	75 Autres produits de gestion courante	15 680,72 €
014 Atténuation de produits	13 748,00 €	64 Remb. rémunération du personnel	1 122,30 €
		002 Excédent de fonctionnement	40 383,88 €
TOTAL	369 869,28 €	TOTAL	519 115,47 €

Résultat de fonctionnement : + 149 246,19 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Remboursement d'emprunts	12 500,00 €	10 Dotations	109 210,01 €
204 Subventions d'équipement versées	6 963,65 €	13 Subventions d'investissement	169 715,65 €
21 Immobilisations corporelles	16 370,70 €	28 Amortissements des immobilisations	9 494,28 €
23 Immobilisations en cours	181 668,99 €	002 Excédent d'investissement reporté	33 991,66 €
TOTAL	217 503,34 €	TOTAL	322 411,60 €

Résultat d'investissement : + 104908,26 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- En dépenses d'investissement 37 567,10 €
- Résultat réel d'investissement : + 142 475,36 €**

Hors de la présence de Monsieur Franck PACCARD, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget Principal 2022.

4) Affectation des résultats 2022

DEL_03172023.

Objet : BUDGET ANNEXE ALPAGES 2023 = AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe Alpages et du compte de gestion, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2021	Affectation des résultats 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2022
+ 40.000,44 €	40.000,44 €	31.741,49 €	0,00 €	31.741,49 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2022
- 9.087,08 €	27.952,48 €	0,00 €	1.360,00 €	17.505,40 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

* affectation à la section d'investissement (C/1068) : 31.741,49 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 Excédent d'investissement reporté (Recettes) 18.865,40 €

4) Affectation des résultats 2022

DEL_03182023.

Objet : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2023 = AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe de l'Eau et d'Assainissement et du compte de gestion, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2021	Affectation des résultats 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2022
27.305,71 €	0,00 €	8.983,29 €	0,00 €	36.289,00 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2022
43.683,85 €	11.095,47€	12.996,00 €	11.343,60 €	56.431,72 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

* affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement (C/1068) : 6.000,00 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) 30.289,00 €

Au C/002 excédent d'investissement reporté (Recettes) 54.779,32 €

4) Affectation des résultats 2022

DEL_03192023.

Objet : BUDGET PRINCIPAL 2023 = AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 10
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vu de la présentation du Compte Administratif 2022 du Budget Principal et du compte de gestion, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2021	Affectation des résultats 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2022
124.896,44 €	84.512,56 €	108.862,31 €	0,00 €	149.246,19 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2022
33.991,66 €	70.916,60 €	0,00 €	35.567,10 €	69.341,16 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

* affectation à la section d'investissement (recettes) au C/1068 : 149.246,19 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 Excédent d'investissement reporté (Recettes) : 104.908,26 €

5) Vote des budgets primitifs 2023 ;

DEL_03202023.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE ALPAGES.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du budget annexe Alpages :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	8 900,00 €	75 Autres produits de gestion courante	50 210,00 €
66 Charges financières	1 468,33 €		
23 Virement à la section d'investissement	39 631,67 €		
65 Autres charges de gestion courante	10,00 €		
68 Dotations aux amortissements	200,00 €		
TOTAL	50 210,00 €	TOTAL	50 210,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Remboursements d'emprunts	12 533,45 €	10 Dotations	31 741,49 €
041 Opérations d'ordre	107 254,57 €	021 Virement de la section de fonctionnement	39 631,67 €
23 Immobilisations en cours	67 705,09 €	001 Excédent antérieur reporté	18 865,38 €
21 Immobilisations corporelles	10 000,00 €	041 Opérations d'ordre	107 254,57 €
TOTAL	197 493,11 €	TOTAL	197 493,11 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget primitif 2023 du Budget Annexe Alpages qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

5) Vote des budgets primitifs 2023 ;

DEL_03212023.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du budget annexe eau et assainissement :

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 11
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 11
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	51 010,00 €	70 Produits de gestion courante	54 043,71
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	74 Subvention d'exploitation	600,00
67 Charges exceptionnelles	950,00 €	75 Autres produits de gestion courante	300,00
68-042 Dotations aux amortissements	34 624,71 €	77-042 Produits exceptionnels	7 402,00
741249-014 Redevance pollution	5 050,00 €	002 Excédent antérieur reporté	30 289,00 €
TOTAL	92 634,71 €	TOTAL	92 634,71 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
23 Immobilisations en cours	36 704,03 €	45 Opération pour compte de tiers	20 520,00 €
20 Immobilisations incorporelles	37 500,00 €	28-040 Amortissements des immobilisations	34 574,71 €
21 Immobilisations en cours	42 708,00 €	001 excédent d'investissement reporté	54 779,32 €
45 Opération pour compte de tiers	20 520,00 €	10 Dotations	13 300,00 €
13-040 Subventions d'équipement	7 402,00 €	13 Subventions d'investissement	21 660,00 €
TOTAL	144 834,03 €	TOTAL	144 834,03 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget primitif 2023 du budget annexe Eau et Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

5) Vote des budgets primitifs 2023 ;

DEL_03222023.

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 11
Résultats des votes
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 du budget principal :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	156 292,00 €	70 Produits de gestion courante	52 850,00 €
012 Charges de personnel	143 090,00 €	74 Dotations/participations	83 700,00 €
65 Autres charges de gestion courante	105 687,00 €	77 Produits exceptionnels	500,00 €
67 Charges exceptionnelles	995,00 €	73 Impôts et taxes	285 451,20 €
6811-042 Dotations aux amortissements	10 245,41 €	75 Autres produits de gestion courante	15 000,00 €
66 charges financières	2 800,00 €	6419-013 Remboursement sur charges de personnel	300,00 €
014 Atténuation de produits	15 000,00 €		
023 virement à la section d'investissement	3 691,79 €		
TOTAL	437 801,20 €	TOTAL	437 801,20 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Remboursements d'emprunts	13 000,00 €	28-040 Amortissements	10 245,41 €
23 immobilisations en cours	316 562,60 €	10 Dotations	177 546,19 €
21 Immobilisations corporelles	254 009,50 €	13 Subventions d'investissement	63 840,00 €
204 Subventions d'équipement versés	7 550,00 €	16 Emprunt	235 890,45 €
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	001 Excédent d'investissement reporté	104 908,26 €
041 Opération d'ordre	840,67 €	021 Virement de la section de fonctionnement	3 691,79 €
		041 Opération d'ordre	840,67 €
TOTAL	596 962,77 €	TOTAL	596 962,77 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget primitif 2023 du Budget Principal qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.

6) Vote du taux des taxes locales ;

DEL_03232023.

Objet : VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2023.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des taux d'imposition de 2023 des taxes directes locales qui fait apparaître l'évolution des bases par rapport à 2022 et le produit fiscal attendu à taux constants.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les taux comme suit :

taxe foncière (bâti)	26,41 %
taxe foncière (non bâti)	92,27 %
taxe d'habitation	19,96 %

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents 11
Conseillers votants : 11
<u>Résultats des votes</u>
pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Le 24 mars 2023
Le Maire
Franck PACCARD



La secrétaire de séance
Mireille TISSOT-ROSSET